



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 28037

Texte de la question

M. Alain Marc attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur les modes de calcul des taux d'équipement en lits EHPAD dans les départements. En effet, il semble que les réponses aux besoins exprimés ne soient pas toujours fondées. D'autre part, l'entité départementale aujourd'hui choisie reflète des réalités diverses à l'intérieur de celle-ci. Il lui demande donc si peuvent être communiqués les taux européens d'équipement et les modes de calcul les attribuant par département pour une région.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marc](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28037

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6329

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)